

VILLE D'ETTELBRUCK
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 10 juillet 2023

Date de l'annonce publique de la séance : 30 juin 2023

Date de la convocation des conseillers : 30 juin 2023

Présents dans la salle des séances :

MMes/MM. Schaaf, bourgmestre

Steichen, Nicolay, échevins

**Feith-Juncker, Gutenkauf, Feypel, Steffen, Reuter-Schmit, Delgado, Theis,
Birchen, Angelsberg, Rasqui, conseillers**

Thomas, secrétaire communal, Schlessner, secrétaire adjointe

Absents, excusés : personne

Point de l'ordre du jour : 5.1

**Objet : Approbation d'un contrat de location d'un emplacement réservé au parking
couvert « Am Däich »**

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 25 janvier 2021 portant modification du règlement-taxe, respectivement adaptation des taxes de parcage ;

Revu également sa délibération du 25 janvier 2021 portant réglementation d'exploitation du parking couvert « Am Däich » ;

Précisant que 67 des 93 emplacements réservés au 4^e étage sont actuellement en location et que le tarif mensuel pour un emplacement fixe au parking couvert « Parkhaus am Däich » s'élève à **100 €** ;

Vu que les recettes du loyer sont à imputer sur l'article budgétaire **2/120/708212/99004 - LOYERS PROVENANT DE LA MISE EN LOCATION D'EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT RESERVES AU NIVEAU 4 DU PARKING COUVERT AM DÄICH** ;

Vu que le seuil annuel de 10 000 € prévu aux dispositions de l'article 106 – 3° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 n'est pas dépassé, la présente n'est pas soumise à l'approbation du ministère de l'Intérieur ;

décide à l'unanimité :

d'approuver le nouveau contrat de location d'un emplacement réservé au parking couvert « Am Däich » au loyer mensuel de **100 €** conclu avec l'utilisateur suivant :

N° d'ordre	Nom	Prénom	N° emplacement	Début contrat
1	TOPPUTTI	Giuseppe	4-088	01/07/2023

Ainsi fait, lieu et date qu'en tête.

Pour extrait conforme.

Ettelbruck, le 10 juillet 2023

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Jean-Paul SCHAAF

Jean THOMAS